

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DU 19/12/2018**

PRESENTS : MARTIN – GRELETTY – HAREL - PORTELLO – DELBOS – FEUILLE - FOURAN - DOAT – SOULAGE – PERROT

ABSENTS REPRESENTES :

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/12/2018

SECRETAIRE : Philippe SOULAGE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 05/12/2018.
Il est adopté à l'unanimité.

Délibération 2018-12/48

DM 5 : VIREMENT DE CREDIT ENTRE CHAPITRE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018 sont insuffisants pour régler les salaires des agents, les indemnités des élus et les cotisations.

Il propose de modifier l'inscription comme suit :

Intitulés des comptes	Diminution des Crédits alloués		Augmentation des crédits	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
Locations mobilières	6135	2 556.00		
Rémunération du personnel non titulaire			6413	2 556.00
Dépenses - Fonctionnement		2 556.00		2 556.00

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

Après-midi des aînés

Monsieur le Maire indique que l'après-midi des aînés s'est très bien passée et pour la première fois avec la présence de Nathalie LIGOKI qui a réalisé une excellente animation musicale.

Animations musicales

Monsieur le Maire ajoute que, dans le cadre des animations musicales pour l'année 2019 et après consultation du conseil municipal, le musicien a été retenu pour le repas républicain du 13 juillet.

CEPEB

Monsieur le Maire confirme que suite à l'assemblée générale du CEPEB du 15/12/2018 que cette association a été dissoute. Il ajoute que tous les biens existants ont été vendus et qu'en conséquence les fonds seront distribués principalement à l'association Perce Neige et aux amicales des communes historiques.

Monsieur le Maire conclue en indiquant que Perce Neige s'engage à construire une maison pour autistes entre Lalinde et Sarlat.

SDE 24

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'un diagnostic de l'éclairage public a été réalisé par le SDE 24. On y relève que 2 armoires électriques et 4 supports sont vétustes et que 84 % du parc serait à remplacer.

Monsieur le Maire indique qu'il se rapprochera du SDE 24 pour avoir une vision plus claire des travaux à engager.

Petit Varennois

La programmation des réunions pour le Petit Varennois a été effectuée par les membres du conseil municipal faisant partie de la rédaction.

Fin de la réunion : 22h05